



# *Projet associatif Global 2023/2033*

*Association  
Sportive et Culturelle  
de  
Mézières en Drouais*

30 Grande rue, 28500 Mézières en Drouais –<http://ascmezieres.fr>  
Email : [ascmezieres@wanadoo.fr](mailto:ascmezieres@wanadoo.fr) Tel/fax : 02 37 43 74 52

# **SOMMAIRE**

## **I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION..... 3**

1. Historique
2. Le cadre juridique
3. Présentation de l'environnement de l'association
4. Une association ouverte et ambitieuse
5. Une association pilotée par des bénévoles engagés
6. Le Personnel de l'association
7. Notre stratégie

## **II- LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ASSOCIATION..... 9**

1. Les objectifs généraux
2. Les objectifs spécifiques
3. Les objectifs opérationnels

## **III. VOLET ECONOMIQUE**

1. Organigramme de l'Association
2. Ressources humaines en 2012
3. Les charges de l'association
4. Prix des cotisations
5. Les partenaires de l'association

## **VI - LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION**

- ..... 13
1. Site internet / réseau social
  2. Les autres moyens

# **I - Présentation de l'Association :**

## **1. Historique :**

L'Association Sportive et Culturelle de Mézières voit le jour en 1985 en portant simplement une activité de twirling bâton. Elle sait, au fil des années, se professionnaliser et adapter son offre aux besoins des usagers de son territoire.

### **1990 à 1999 – Une reprise en main engagée et volontariste par des bénévoles**

5 nouveaux administrateurs rentrent au CA de l'ASC aux postes de Président, Secrétaire, Trésorier et adjoints. Durant toute cette période, la direction du centre de loisirs, l'administration de l'association, la communication avec les familles, les permanences d'inscription sont assurées par cette nouvelle équipe de bénévoles engagés, composée d'habitants, d'anciens conseillers municipaux, de professeurs. L'ASC garde encore aujourd'hui une partie de cette histoire dans ses murs. Certains administrateurs de l'époque, encore présents aujourd'hui, favorisent la transmission de cette culture au sein du CA.

### **1999 à 2004 – Une période de développement « incitée » par l'Etat**

L'ASC met en place avec sept communes rurales aux alentours<sup>1</sup> un dispositif de Contrat Educatif Local et Contrat Temps Libres (CEL-CTL) avec le concours de l'Etat par ses organes décentralisés : la DDJS<sup>2</sup> à l'époque et la CAF<sup>3</sup>. Ce dispositif permet le développement de l'offre éducative sur le temps libre des enfants et des jeunes de 6 à 16 ans.

#### **❖ 1999 - Création des Communautés de Communes et d'Agglomération**

*La réforme de la loi sur les regroupements de communes (1999) contraint chacune des communes de notre territoire rural à (re-)penser son projet politique d'organisation ; la proximité de Dreux complique ce choix : Sur les sept communes partenaires de notre dispositif Enfance Jeunesse (CEL-CTL), 3 font le choix de la ruralité (Communauté de Communes), 4 celui de l'Agglomération (Dreux).*

#### **❖ 2004 – La Communauté de Communes lance une enquête diagnostic sur l'Enfance-Jeunesse en vue d'une éventuelle prise de compétence (coût 100 000 €). L'ASC est associée à cette enquête. Pour la Communauté d'Agglomération, cette compétence n'est pas à l'ordre du jour alors l'ASC contractualise la gestion de l'enfance en régie directe avec les communes le désirant.**

---

<sup>1</sup> Les sept communes rurales : Charpont, Ecluzelles, Luray, Marville Moutiers Brûlé, Mézières en Drouais, Ouerre et Sainte Gemme Moronval

<sup>2</sup> D.D.J.S. : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

<sup>3</sup> C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

## **2005-2008 – Une restructuration interne**

L'arrivée d'un nouveau Président en 2005 permet un nouveau regard sur l'association et sa gestion : réorganiser la structure interne. Cette restructuration prendra 3 ans.

### **❖ 2005 – L'accompagnement du DLA<sup>4</sup> déclencheur d'un tournant dans notre mode de gestion**

*Suite à son désengagement dans le secteur associatif, l'Etat lança le Dispositif Local d'Accompagnement. Ainsi, des Boutiques de Gestion démarchèrent les associations, notamment celles qui avaient bénéficiées de contrat emploi-jeunes, dans le but de les accompagner sur différentes problématiques liées à la pérennisation de l'activité ou des emplois. Cet accompagnement permit à l'ASC de réorganiser totalement sa gestion financière, grâce au regard extérieur d'un cabinet d'audit et aux nombreuses heures passées avec celui-ci. Ce fut le début de la comptabilité analytique qui permit de mettre en exergue le coût horaire de chaque secteur d'activité. La gestion analytique a révolutionné notre manière de travailler, notamment auprès des institutions. Il est devenu un facteur de crédibilité indéniable.*

### **De puis 2006 : Des conventionnements directs avec les collectivités**

L'ASC formalise le conventionnement de ses activités avec trois groupements distincts : la **Communauté de Communes « Les Villages du Drouais »** pour l'enfance 3-12 ans (accueil périscolaire et extrascolaire ; **4 communes** (Les quatre qui ont fait le choix de rejoindre « Dreux Agglo ») pour l'accueil extrascolaire (mercredis/vacances) 3-12 ans et les **7 communes** historiques de l'ASC pour la Jeunesse 13-17 ans.

### **2013 : Un agrément centre social qui va asseoir la position de l'ASC sur son territoire**

L'ASC est consciente de ses missions intercommunales et de son rôle fédérateur, elle souhaite affirmer sa volonté de se positionner comme acteur du lien social sur son territoire et sollicite la CAF d'Eure et Loir pour l'obtention d'un agrément centre social. Ce travail lourd et enrichissant permet à l'ASC de constituer un comité de pilotage constitué des élus du territoire, de présidents d'associations, d'habitants, d'entreprises. Ce groupe de travail réalise, en complément d'une enquête auprès des habitants, un diagnostic de territoire qui permet d'établir des problématiques sociales qui deviendront auxquelles l'ASC tentera d'apporter des solutions. L'agrément est obtenu en octobre 2013 et confère à l'ASC de nouvelles missions et de nouvelles activités. Une référente famille est embauchée et une programmation d'activités familles est alors proposée.

L'ASC réfléchit à la mise en œuvre d'un projet de valorisation de son territoire rural par la mise en place de nouvelles actions : concerts, randonnées, ... La réussite de ce projet interroge l'association sur les domaines d'intervention qu'elle doit proposer dans les domaines à venir au regard des attentes des élus et des usagers.

---

<sup>4</sup> D.L.A : Dispositif Local d'Accompagnement

Depuis son agrément, l'ASC construit avec les habitants, les élus et les associations locales un Projet Social pour son territoire avec une vocation d'Animation Globale autour du respect de la personne, de la responsabilisation des habitants par l'implication, de la valorisation des savoir-faire, du lien social, du partenariat. Cet axe s'est développé de façon importante en s'adaptant aux différentes mutations et besoins du territoire. Ce développement a amené le Centre Social à gérer un grand nombre de services passant de 12 salariés à 24 salariés en 2016.

### **2014 : Une année charnière**

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux voit le jour après la fusion de plusieurs collectivités dont la Communauté de Communes des Villages du Drouais avec qui l'ASC était engagée. La nouvelle Communauté d'Agglomération fait le choix de poursuivre le travail initié avec l'ASC par la précédente Communauté de Communes et associe même notre association dans la réflexion menée sur l'élaboration de son schéma éducatif global de territoire 0-25 ans.

Parallèlement, les Temps d'Activités Périscolaires sont mis en place et vont renforcer la place de l'ASC comme partenaire privilégié des collectivités et de l'éducation nationale dans la co-éducation de l'enfant. Fort d'une mise en place réussie de ces temps sur quatre écoles (Marsauceux, Marville Moutiers Brûlé, Ouerre et Sainte Gemme Moronval), l'ASC interviendra sur de nouvelles écoles et de nouveaux territoires ruraux en septembre 2016 (Boutigny, Muzy et Prouais). La gestion de ces TAP a contribué à faire connaître notre structure autant par les collectivités, les enseignants, les parents que par les associations ou entrepreneurs. Le taux de satisfaction de chacun de ces partenaires varie en fonction des sites entre 80 et 98% ce qui atteste une nouvelle fois de la réussite de cette mise en place.

### **2017 : L'élargissement conséquent du territoire d'intervention de l'association**

L'ASC inaugure son nouveau Pôle Ressources qui vise à améliorer la qualité d'accueil des enfants dans les accueils de loisirs déclarés ou non d'Eure et Loir et tout particulièrement ceux de milieu rural. Ainsi, l'ASC met à disposition des structures des malles pédagogiques et des espaces aménagés, propose des formations de terrain aux professionnels et met en place des actions fédératrice inter structures (actions autour des droits de l'enfant, mise en place d'un festival culturel pour les ALSH). Petit à petit, l'ASC développe ses propositions avec la mise en place d'un escape game itinérant, la proposition d'initiations sportives diverses, etc. Ce nouveau dispositif va rapidement rencontrer un franc succès et va ainsi élargir largement son territoire d'intervention et asseoir sa position de co acteurs et éducateurs auprès des partenaires.

### **2020 : Une acquisition qui ouvre de nouvelles perspectives**

L'ASC, compte tenu de son nombre grandissant de salariés (x3 en 8 ans) ainsi que du développement de ses actions s'est vu contraint dans l'utilisation de ses locaux historiques. Aussi, elle a fait l'acquisition de la maison voisine de l'association au 32 grande rue. Cette nouvelle bâtisse de 240m<sup>2</sup> permet donc de concentrer le matériel de l'ASC dans ses locaux et de réfléchir à de nouvelles perspectives d'actions à porter. Ainsi, un lieu d'éveil voit le jour en avril 2021 et d'autres projets sont à l'étude.

## 2. Le cadre juridique :

L'Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais est une association Loi 1901 ; elle est placée sous l'autorité de son Président.

Elle a son siège social et exerce ses activités dans un village encaissé dans la vallée de l'Eure, à proximité d'un lac de 110 hectares.

Elle est propriétaire, au 30/32 Grande Rue à Mézières en Drouais, d'une villa située sur une parcelle de 1200 m<sup>2</sup>, d'une maison d'habitation de 240m<sup>2</sup> et d'une extension de 60m<sup>2</sup>, ainsi que d'un terrain herbeux de 2400 m<sup>2</sup>.

« L'Association a pour objet de favoriser l'organisation d'activités socioculturelles et socio-éducatives au bénéfice du plus grand nombre » Article 2 des Statuts.

L'A.S.C. a reçu :

- L'agrément Jeunesse Education Populaire le 08 Août 1996, n° 28 – 145, pour son Centre de Loisirs Sans Hébergement, ses Centres de Vacances et de Loisirs et ses activités-ados.
- L'agrément Jeunesse et Sports le 17 Septembre 1997, n° 28 – S.M. – 302 pour ses activités sportives ; elle est affiliée, pour celles-ci, à l'Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Physique depuis la saison 1997.
- L'agrément « Service Civique » n°CE-028-10-00003-00 du 21 octobre 2010 ; un avenant à cet agrément nous a été attribué le 17 janvier 2012 sous le numéro 01 CE-028-10-00003-01
- L'agrément Centre Social délivré par la Caisse d'Allocation Familiales d'Eure et Loir le 01/10/2013.

### - Une identification :

△ n° SIRET : 326 981 388 000 19

△ code APE : 9499 Z

△ URSSAF : Chartres

△ Médecine du travail : Sistel Chartres

△ OPCA : Uniformation

△ Coordonnée bancaire - Crédit Mutuel DREUX

## 3. Présentation de l'environnement de l'association :

L'association est implantée dans un territoire rural à proximité d'une zone urbaine puisque proche de la ville de Dreux. Nos adhérents sont, dans leur quasi-totalité, issus du milieu rural et résident dans un rayon de 25 kilomètres autour de Mézières.

La force de l'association réside dans la diversité des activités qu'elle propose. Par ailleurs, ses activités enfance/jeunesse permettent de faire aisément connaître ses autres activités au sein d'un public large.

Aussi, son ancienneté lui permet de jouir d'une image de qualité auprès des familles du secteur. Son expérience lui permet également d'assurer un recrutement de qualité et d'affiner les formations de ses personnels en fonction de ses besoins et de ceux des adhérents. L'ASC peut également s'appuyer sur un réseau de bénévoles fidèles.

Les points plus négatifs sont liés au fait que l'association ne peut à ce jour pas accueillir de personne en situation de handicap puisque des éducateurs de l'ASC ne sont pas formés et que l'association ne dispose pas de matériel et de locaux adéquats puisque pas toujours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, les sections sportives que propose l'association sont assurées majoritairement dans la salle polyvalente de la commune.

#### 4. Une association ouverte et ambitieuse :

Le développement progressif de l'association tant au niveau qualitatif que quantitatif a permis à l'association d'être aujourd'hui connue et reconnue par les habitants mais aussi par les partenaires locaux (communes de Charpont, Ecluzelles, Luray, Marville Moutiers Brûlé, Mézières en Drouais, Sainte Gemme Moronval, Ouerre, Vert en Drouais mais aussi de ceux qui bénéficient des actions portées par notre Pôle Ressources sur le département) et institutionnels (CAF, DDCSPP, Conseil Départemental, Conseil Régional, etc.). Cette réussite n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat d'une forte politique de formation des personnels, d'une volonté affirmée de pérennisation des actions proposées et d'un souhait énoncé de multiplication des prestations en réponse aux besoins et aux souhaits des habitants du territoire comme des collectivités.

#### 5. Une association pilotée par de bénévoles engagés :

L'ASC Mézières est gérée par un Conseil d'Administration composé de 10 à 15 membres maximum (cf. Statuts de l'association) et est composé de parents d'enfants fréquentant l'ASC, ou de personnes extérieures à l'association.

Ce dernier se rassemble en moyenne 10 fois par an, en présence du Directeur de l'Association. Le Conseil d'Administration fixe les grandes orientations et le cap à suivre. Il réajuste les actions et les budgets si nécessaire. Il définit la politique globale de l'association.

##### - Un Bureau :

Le bureau issu du Conseil d'administration se réunit régulièrement et gère la vie quotidienne et les affaires courantes.

Il se compose :

- d'un Président et d'un Vice-Président,
- d'une Trésorière,
- d'une Secrétaire, et d'une Secrétaire Adjointe

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2022 et pour une durée d'un an, le bureau élu est :

**Président** : FRERE Ludovic

**Vice-Président** : AUBOUET Quentin

**Trésorière** : UDE Fabienne

**Secrétaire** : BOUDET Maggy

- Un Bureau Equipe :

Il se réunit une fois par an et rassemble l'ensemble des administrateurs élus au bureau et les salariés permanents. Chaque salarié a ainsi la possibilité de présenter ses projets d'activités et de recueillir directement l'avis des administrateurs.

- Des commissions thématiques :

Ces commissions sont composées de certains administrateurs de l'ASC. Elles se mettent en place autour de thèmes comme les finances, les ressources humaines, le projet éducatif, la communication, etc.

La fréquence des réunions est variable. Elle dépend de la vie de l'association et de ses aléas.

- Assemblée Générale Ordinaire

Annuellement, au mois de mars, l'ensemble des adhérents et des partenaires se retrouve pour échanger sur le bilan moral et financier de l'année écoulée et débattre des orientations futures.

## 6. Le personnel de l'association :

- Personnel salarié

- Un Directeur d'association, 1 ETP
- Une Directrice Adjointe d'association, 0.5 ETP
- Une coordinatrice enfance, 0.5 ETP
- Un responsable ados, 0.5 ETP
- Une secrétaire, 0.5 ETP
- Une comptable, 0.2 ETP
- Une chargée de communication, 0.5 ETP
- Une référente famille, 0.5 ETP
- Une animatrice famille, 0.5 ETP
- Une Responsable de l'Accueil de Loisirs, 1 ETP
- Un Responsable Adjoint de l'Accueil de Loisirs, 1 ETP
- Des éducateurs et animateurs sportifs, 1.5 ETP
- Des animateurs socioculturels, environ 16.5 ETP
- Des agents d'entretien, 1.75 ETP

- Personnel bénévole

- Des animateurs (trices) sportif (ive)
- Des bénévoles ponctuels pour la tenue de manifestations diverses

## 7. Notre stratégie :

Nous souhaitons travailler à travers 3 dimensions

1. **Une première dimension individuelle :** il s'agit là des actions/animations organisées et proposées par l'association à destination de ses usagers dans un cadre individuel. Cette dimension vise donc l'épanouissement individuel de ses usagers, le mieux être des adhérents notamment par le renforcement des liens intra-familiaux.

2. **Une seconde dimension collective** : il s'agit là des actions/animations organisées et proposées par l'association à destination de ses usagers dans un cadre collectif. Cette dimension vise donc l'épanouissement individuel de ses usagers par la co-construction, par l'engagement, par le don de soi, par la rencontre et le renforcement des liens notamment sociaux.
3. **Une troisième dimension citoyenne** : il s'agit là des actions/animations organisées et proposées par l'association et qui vise la notion de citoyenneté au sens large.

## **II- Les objectifs poursuivis par l'Association :**

Le Conseil d'administration réaffirme dans ce projet associatif global 2023-2033 les objectifs poursuivis :

### ***a. Les objectifs généraux :***

- Renouer le lien social.
- Favoriser la formation du citoyen.
- Œuvrer à la réduction des inégalités sociales
- Construire la participation de tous.
- Garantir le droit pour tous à la culture et à l'expression.

### ***b. Les objectifs spécifiques :***

- Etre un lieu de rencontre, de débat, d'innovation sociale.
- Etre un espace de proximité, de liberté, de convivialité.
- Etre un lieu d'apprentissage, de socialisation et de formation permanente.
- Favoriser les échanges, les rencontres et permettre la réalisation de projets individuels et collectifs.
- Avoir le droit à l'expérimentation : contribuer à la mise en œuvre de politiques novatrices et cohérentes.

### ***c. Les objectifs opérationnels :***

#### **► 3-12 ans :**

- Développer des activités d'éveil permettant aux jeunes enfants de construire leur place dans le monde.
- Respecter l'individu.
- Offrir à l'enfant la possibilité de découvrir, pour comprendre l'environnement social géographique, historique et culturel dans lequel il évolue.
- Offrir l'accès à différents espaces de loisirs, d'information, de prévention, nécessaires à la construction d'une vie d'adulte.

### ► Jeunes et adultes :

- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie.
- Œuvrer pour la démocratisation culturelle par la mise en place de multiples pratiques
- Favoriser l'accès à tous et de tous aux actions culturelles et artistiques
- Eviter le repli sur soi et le repli identitaire.
- Mettre en place des actions de solidarité.
- Offrir aux familles les plus démunies la possibilité d'avoir accès aux vacances, aux loisirs, ...
- Valoriser l'image de soi et des autres par des implications concrètes dans la vie locale

L'atteinte de ces objectifs sera travaillée tout au long de chaque l'année dans le cadre du projet social 2023-2028 porté par l'association et par déclinaison dans le cadre de l'ensemble des projets portés par l'association (projet éducatif, projet sportif, culturel, etc).

### III - Volet économique :

#### 1. Organigramme de l'association :

L'association est donc dirigée par un Conseil d'Administration bénévole qui donne délégation au Directeur de l'association pour la mise en œuvre des orientations qu'ils ont définies. Aussi, le Directeur dirige une équipe de salariée composée d'une directrice adjointe, d'une référente famille, d'une comptable, d'une secrétaire, d'une animatrice famille, d'une responsable d'accueil de Loisirs, d'éducateurs sportif, d'animateurs socioculturels et de personnels d'entretien.

#### 2. Ressources Humaines (en 2022) :

	Nombres	Fonctions
<b>Administrateurs</b>	<b>11</b>	Fixer les orientations de l'association
<b>Bénévoles ponctuels</b>	<b>62</b>	Aide à l'organisation de manifestations/participe au groupe de travail
<b>Salariés</b>	<b>39 pour environ 22 ETP</b>	Cf. point 6 sur le personnel de l'association

### 3. Charges de l'association

N – 2 (2019)	N – 1 (2020)	N (2021)
888 152 €	917 107 €	897 025 €

Le montant des charges de l'association augmente régulièrement depuis une dizaine d'années du fait de l'augmentation son activité. En effet, la création du secteur famille (2013), le développement des activités périscolaire depuis la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (2016), la création de notre Pôle Ressources (2017), la mise en œuvre de notre Temps d'éveil (2021), etc sont autant d'éléments qui expliquent ce phénomène et qui sont les résultats des excellents retours que font les usagers et les élus des communes partenaires sur le travail de l'association.

### 4. Prix des cotisations :

#### 1. Tarifs des sections sportives et culturelles :

L'association a à cœur de rendre accessible à tous ses sections, quelque soit le lieu de résidence des adhérents, quelque soit les revenus du foyer. Ainsi, le montant des cotisations pour les sections sportives varient entre 75€ et 130€ l'année ce qui est bien en dessous des tarifs qui peuvent être pratiqués sur le territoire par les clubs sportifs.

Par ailleurs, l'Association a mis en place une tarification particulière pour les familles nombreuses et les nouveaux adhérents.

#### 2. Tarifs périscolaire et extrascolaire :

L'association propose des tarifs indexés sur les quotients familiaux des adhérents, ce quotient est défini au regard des revenus du foyer ainsi que des prestations CAF perçues par la famille. Néanmoins, ces tarifs posent des différences importantes de tarifs d'une commune à l'autre en fonction des choix politiques et des budgets des communes partenaires. Ces écarts sont difficilement compréhensibles pour nos adhérents et peuvent poser des difficultés d'accès.

De plus, nous recevons de plus en plus de demandes de familles résidents sur des communes non conventionnées et pour lesquelles les tarifs sont rédhitoires.

### 5. Les partenaires en 2022 :

Commune de Mézières en Drouais : mise à disposition de la salle Polyvalente, attribution d'une subvention de fonctionnement, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement jeunesse.

Commune de Sainte Gemme Moronval : mise à disposition d'un terrain de sport extérieur et de la maison de la culture comme de la salle de motricité de l'école

Commune de Vert en Drouais : mise à disposition d'un terrain de sport extérieur, du foyer communal, de la maison des associations le cas échéant, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance et jeunesse.

Commune de Luray : mise à disposition d'un terrain de sport, de la salle municipale pour la réalisation de manifestations, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance et jeunesse et pour la mise à disposition de personnel.

Commune de Marville Moutiers Brûlé : mise à disposition d'un terrain de sport, de la salle municipale pour la réalisation de manifestations, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance et jeunesse et pour la mise à disposition de personnel.

Commune de Charpont : mise à disposition de la salle municipale pour la réalisation de manifestations et la tenue de notre Assemblée Générale, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance et jeunesse.

Commune de Ouerre : mise à disposition d'un terrain de sport, de la salle municipale pour la réalisation de manifestations, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement jeunesse

Commune d'Abondant : mise à disposition d'un terrain de sport, de la salle municipale pour la réalisation, des locaux scolaires, versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance.

Agglomération du Pays de Dreux : versement d'une subvention pour la réalisation des missions fixées dans le cadre d'un conventionnement enfance.

SIRP Mézières-Ecluzelles-Ouerre-Charpont : versement de prestations pour la réalisation des missions fixées dans le cadre de conventionnements pour la mise à disposition de personnel.

CAF d'Eure et Loir : Accompagnement dans l'écriture du projet social et dans la mise en œuvre des actions de la structure, prestations et subventions versées pour la mise en œuvre opérationnelle des actions.

DDCSPP d'Eure et Loir : Accompagnement dans la mise en œuvre des actions enfance, subventions versées pour la mise en œuvre opérationnelle des actions.

CARSAT : Subventions dans le cadre d'actions favorisant le maintien à domicile des seniors.

Conseil Régional Centre Val de Loir : Subvention versée pour favoriser l'emploi dans les structures associatives.

Conseil Départemental d'Eure et Loir : Subventions versées pour favoriser la mise en œuvre de manifestations locales et la mise en place de sections sportives à destination des – 18 ans.

## **IV - Les outils de communication de l'association :**

### **1. Site Internet / réseau social :**

La section possède un site Internet depuis 2002 et un réseau social depuis 2015

#### **Objectifs :**

- Se faire connaître à l'extérieur
- Faire circuler les informations en interne à nos adhérents
- Proposer des encarts à nos sponsors
- Rendre accessible à tous les créneaux et tarifs de nos prestations

### **2. Les autres moyens :**

Moyens utilisés pour communiquer, faire circuler l'information (mails, journal, réunions...)

En interne	Entre Dirigeants	Procès verbaux de CA, mails, échange oraux
	Aux adhérents	Affiches, flyers, presse, mails, livret de présentation, presse, Facebook
En externe	Aux partenaires	Mails, courrier, livret de présentation,
	Presse	Mails, information
	Grand public	Affiches, flyers, presse, mails, livret de présentation, presse, affichage dans les mairies partenaires.

ANALYSE	
Points forts	La reconnaissance de notre association sur notre territoire et la diversité de ses actions (sport, animation, jeunesse) nous permettent de communiquer efficacement dans le cadre de plans déjà définis.
Points faibles	La population cible concerne une quinzaine de communes voisines. Il semble que l'agglomération de Dreux soit difficile à toucher.